



*La transmission de la mémoire
est un devoir absolu,
une responsabilité collective.*

Connaître pour reconnaître

Porter à la connaissance de tous les publics les actes de sauvetage d'enfants ou d'adultes juifs durant la Seconde guerre mondiale est la mission de l'AJPN. Ces hommes et ces femmes non juifs, anonymes pour la plupart, sont distingués par Yad Vashem « Justes parmi les Nations » lorsqu'ils sont connus et reconnus.

Ce que ces héros ordinaires accomplirent, dans l'élan de la spontanéité comme dans le combat engagé, fut toujours un geste remarquable de bravoure, de cœur et d'humanité.

Collecter pour transmettre

Aller, sans relâche, chercher l'information au cœur de chaque région, de chaque village afin de constituer un fonds documentaire pour restituer la mémoire des Justes connus ou inconnus, et transmettre aux générations futures, est la volonté de l'association.

Sauveurs, sauvés, et leurs ayants droit pourront se rencontrer, se retrouver, tisser des liens et s'exprimer ensemble.

Témoigner pour perpétuer

Rendre hommage au travers d'actions de communication et faciliter les témoignages vivants portés par les Justes, les enfants sauvés et leurs ayants droit devant les jeunes dans les écoles, les collèges, les lycées, l'université, confère à la démarche de l'association toute son utilité publique.

Savoir pour apprendre et comprendre contribue à une société de respect, de dignité, de justice et de tolérance.

**Anonymes, Justes et persécutés durant
la période nazie dans les communes de France**

09 51 89 44 87 - ajpn@ajpn.org

www.ajpn.org

111, rue Belleville

-

33000 Bordeaux